

Sénégal – Mali : les nouvelles places fortes du rêve européen

Communication au Colloque sur: *(Irregular) Transit Migration in the European space: Theory, Politics, and Research Methodology. The Northern African Transit Migration Space II*. Koc University, Istanbul (Sariyer), 18-20 April 2008.

Papa Demba FALL

IFAN/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal

----- version provisoire -----

Résumé

Sous l'effet du protectionnisme migratoire européen, le Sénégal et le Mali sont devenus, à l'orée des années 2000, des espaces de convergence et/ou de transit des candidats africains à l'expatriation vers le Nord.

Une telle évolution est consécutive à la politique dite d'externalisation des frontières de l'espace Schengen sanctionnée par la signature, sous la pression de l'Union européenne, d'accords de contrôle plus serré des espaces traditionnels de transit vers le Vieux continent que sont les pays maghrébins.

En s'appuyant sur des résultats de terrain, la présente communication ambitionne d'apprécier la nouvelle donne qui a profondément modifié le schéma et les modalités de la migration ouest africaine des cinq dernières années.

1. la première partie du texte analyse l'évolution de l'environnement migratoire international qui a conduit au déplacement plus au sud des frontières européennes et l'ouverture de nouvelles routes vers l'Europe ;

2. la seconde partie de l'article tente de cerner les fondements de l'engouement toujours plus marqué des Africains pour l'exode international et la recherche effrénée de stratégies de contournement structurées autour de réseaux en perpétuel renouvellement.

3. enfin, la troisième et dernière partie évalue, à la faveur de l'expérience ouest africaine, la politique euro-africaine de lutte contre la migration dite clandestine pour en indiquer, dans le sens d'une réorientation salutaire pour toutes les parties, les limites objectives.

Introduction

Les migrations constituent un thème central voire incontournable du débat international notamment en ce qui concerne la coopération entre pays riches et pays pauvres, entre pays d'accueil et pays de départ.

Le caractère peu satisfaisant des réponses envisagées se traduit par une cristallisation des positions des uns et des autres. Il s'avère alors urgent de pousser la réflexion pour en tirer des réponses pertinentes et satisfaisantes pour les différents protagonistes de la circulation migratoires.

Le présent exposé s'appuie sur des recherches¹ menées dans la partie soudanaise de l'Afrique qui correspond aux Etats actuels du Mali et du Sénégal.

Les arguments développés ici sont structurés autour de trois axes :

1. un aperçu historique des mouvements migratoires ouest africains et de la dynamique circulatoire actuelle ;

2. les fondements de l'engouement toujours plus marqué de la jeunesse ouest africaine pour l'exode international;

¹ Le programme de recherche mené dans le cadre du partenariat IFAN/IRD vise précisément produire des données quantitatives et qualitatives permettant d'appréhender à la fois la circulation des migrants et l'impact des migrations dans le pays d'origine.

3. l'évaluation de la politique euro-africaine de lutte contre la migration en Afrique de l'ouest.

I. De l'appel de main-d'œuvre aux migrations clandestines vers les îles Canaries

1. Historique des migrations internationales ouest africaines

Pour des générations d'Africains, les territoires de l'empire colonial ainsi que la métropole ont toujours symbolisé l'espace de travail où l'on allait gagner quelque argent et rentrer au pays pour se marier, construire une belle maison, etc.

En effet, c'est dans le cadre de l'économie de traite d'abord, de la construction de l'empire coloniale ensuite que les migrations de travail ouest africaines trouvent leurs fondements.

La connexion entre les territoires coloniaux et la métropole était si forte que cette dernière était considérée comme partie intégrante du pays d'origine des travailleurs migrants.

Les épreuves comme les deux guerres mondiales ont d'ailleurs contribué à forger un sentiment de participation à la continuité historique ou à la construction de la France, de la Grande-Bretagne, etc.

Malgré l'accession à la souveraineté nationale, des ressortissants de pays naguère colonisés, en l'occurrence les Maliens et Sénégalais ne peuvent ni comprennent ni accepter les restrictions apportées à leur liberté de circulation par la France d'abord et, plus récemment, au nom de la politique migratoire européenne.

Il convient toutefois de rappeler, contrairement à une idée répandue, que plus de 80 % des migrations africaines s'effectuent sur le continent. L'Europe et l'Amérique du Nord n'occupent qu'une place marginale dans les flux migratoires africains mais, elles représentent des destinations de plus en plus convoitées. Le cas du Mali est, à cet égard, révélateur. En effet, sur un nombre total de 4 millions de migrants seuls 3% vivent en Europe en particulier en France où résident 120.000 Maliens.

Si les anciennes métropoles coloniales demeurent des destinations importantes en termes de stocks migratoires, les barrières linguistiques ne font plus peur aux candidats africains à l'exode. C'est ainsi qu'un nombre toujours plus important de *Francophones* se tournent vers la Grande-Bretagne. Dans le même temps, les Ivoiriens et les Sénégalais ont rejoint les Nigériens et les Capverdiens aux Etats-Unis d'Amérique. De même les Burkinabé et les Ghanéens s'orientent depuis quelques années vers l'Italie, etc.

La nouvelle configuration de l'espace migratoire - marquée par un redéploiement spatial vers de nouvelles destinations - constitue une des grandes nouveautés de la

mobilité africaine des années 2000 (Fall 2007). Elle sanctionne l'incapacité des politiques économiques et sociales à répondre à l'attente des populations qui sont obligées de mettre au point de stratégies alternatives au premier rang desquelles figure la migration internationale.

Trois facteurs président à l'évolution décrite ci-dessus :

- la fin de la complémentarité régionale naguère instaurée et encouragée par la colonisation : migrations annuelles des Mossi vers le bassin arachidier sénégalais lors des récoltes, des Nigériens vers les plantations de cacao du Ghana ou des ouvriers sénégalais qualifiés vers les chantiers du Gabon, de la Guinée équatoriale, etc. ;

- les pays du Nord exercent un attrait d'autant plus grand sur les candidats à la migration que les anciens pays de cocagne comme la Côte-d'Ivoire, le Gabon, le Cameroun, le Nigeria sont, pour de multiples raisons, dans la tourmente ;

- l'institution sous régionale qu'est la CEDEAO s'avère incapable de jouer son rôle de régulateur des flux en raison notamment de la prégnance de la souveraineté nationale sur la supranationalité prônée par l'institution sous régionale ...

On comprend alors pourquoi les flux migratoires informels qui ne traduisent que le rêve des candidats à l'exode et non l'offre réelle de travail ont pris le pas sur les migrations organisées. La crise économique qui a progressivement touché le continent africain, s'est traduite, au fil des années, par un rejet des migrants qui est décliné dans des formules ambiguës comme *l'ivoirité*, la *gabonisation*, etc.

2. Quand le Maghreb cesse d'être un point de passage vers l'Europe

Tout au long des années 80, la situation migratoire des pays ouest africains se résume à l'opposition entre deux grandes catégories de territoires :

- le bloc des pays sahéliens comme le Sénégal et le Mali qui constituent des observatoires à la fois comparables et complémentaires de la circulation migratoire Sud /Sud et Sud /Nord ;

- les espaces de transit comme le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie où séjournent plus ou moins longtemps les migrants africains. Ces pays sont des sites d'expérimentation de nouvelles stratégies de circulation, d'insertion dans les économies locales et de mise en œuvre des politiques nationales et européennes en matière d'immigration.

Ainsi depuis le début des années 1990, les flux migratoires ouest africains en direction du Vieux Continent franchissent difficilement le Maghreb. Arrivés par les périlleuses routes transsahariennes, les « rescapés du désert » sont dans l'obligation de renégocier leurs conditions de vie et de séjour au Maroc, en Tunisie, en Algérie ou en Libye. Ils doivent en particulier s'adonner à des activités leur permettant de survivre et/ou de poursuivre leur route.

Face au renforcement et/ou à la sophistication du dispositif de surveillance des routes maritimes vers l'Europe, les migrants vont alors expérimenter des tentatives désespérées comme la prise d'assaut, par les clandestins retranchés à Gourougou et Ben Younech, des « grillages de Ceuta » dans la nuit du 28 au 29 septembre 2005.

L'une des conséquences majeure de la nouvelle donne migratoire est, depuis le début de l'année 2006, le repli plus au sud des candidats à l'expatriation et le recours à des solutions de fortune pour tenter de gagner l'*eldorado* européen à partir des ports de pêche ouest africains.

3. Nouvelles pratiques migratoires et recours aux solutions de fortune

L'obsession des candidats de plus en plus jeunes à se rendre en Europe les oblige à s'engager dans une circulation migratoire qui l'expose aux réseaux mafieux et/ou aux initiatives périlleuses.

Deux stratégies de contournement, toutes aussi risquées les unes que les autres, se sont succédées dans le temps et conduit à une prise de conscience de la gravité de la situation:

- Fait surréaliste un *lang avion* a pour théâtre l'aéroport Léopold Sédar Senghor de Dakar où, en janvier 1999, un jeune sénégalais de dix sept ans - qui avait miraculeusement survécu à un voyage dans le train d'atterrissage d'un Airbus assurant la liaison Dakar-Lyon - est mort en retentant sa chance dans les mêmes conditions. La police a retrouvé son corps dans le train d'un avion qui s'était posé à Abidjan, en Côte-d'Ivoire.

Quelques mois plus tard, le 1^{er} août 1999 deux adolescents guinéens tentent la même aventure à Conakry-Gbessia. Leur message rédigé trois jours auparavant et adressé aux dirigeants européens ébranla toute la communauté africaine " si vous voyez que nous sacrifions nos vies parce que nous les enfants nous souffrons beaucoup en Afrique" ;

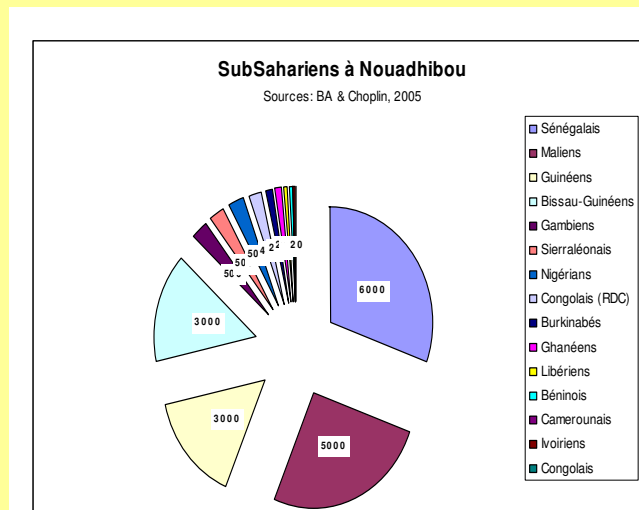
- l'exode en pirogue² ou *gaalu looco* à partir des côtes mauritaniennes puis sénégalaises, gambiennes, guinéennes, capverdiennes, etc. s'est imposé comme alternative à la fermeture des *yoanou souf* (traversée piste sablonneuse ou désert) qui mènent au Maghreb au terme de véritables odyssées (Bensaad 2005 ; Spijkerboer 2007). Jusqu'aux évènements de Ceuta de septembre 2005, le transit par

² L'essentiel pour les jeunes engagés dans le mouvement est de partir en Europe ou aux Etats-Unis d'Amérique. Dans leur argot ils parlent de *monter* ou *yéeg* qui est synonyme de *tekki* dont le sens premier est la reconnaissance sociale. On estime qu'environ 41 000 migrants ouest africains partis des côtes atlantiques auraient débarqué aux Canaries durant l'été 2006. D'autres sources indiquent qu'ils seraient 25 à 28 000 sénégalais, mauritaniens, maliens, guinéens, ghanéens, etc. En tout état de cause le record de 2002 estimé à 9 929 personnes a été largement battu.

le Maroc, l'Algérie et la Libye qui était la règle devient l'exception en raison de la politique européenne dite des frontières extérieures³.

Le *mbëkk*⁴ qui a fait son apparition, dès décembre 2005, le long des côtes sénégalaises a mis à profit l'expérience des capitaines de pêche artisanale pour débarquer aux Iles Canaries.

Le succès des premières traversées a attiré une foule de candidats ouest africains voire asiatiques vers les réseaux établis le long des côtes ouest africaines. L'enquête menée en 2005, par A. Choplin et C. O. Bâ, en Mauritanie, donne une idée de l'attrait exercé par les ports d'embarquement vers les Iles Canaries sur la jeunesse de toute la sous région ouest africaine voire de tout le continent.



Au Sénégal, le mois d'avril 2006 correspond à la généralisation du *mbëkk* et à son extension aux autres ports de pêche de Hann-Yarakh, Thiaroye S/Mer, Saint-Louis, Kayar, Mbour, Lompoul, Toubab Dialaw, etc.

³ Près de 1500 africains candidats à la migration vers l'Europe ont été arrêtés à Oujda et « jetés aux frontières maliennes et nigériennes » par la police algérienne, en décembre 2005.

⁴ En wolof, le *mbëkk* est une pratique propre au mouton. Il consiste à donner des coups de corne. Chez les pêcheurs lébou, l'expression renvoie au poisson prisonnier du filet et qui n'a d'autre ressource que de tenter, à tout prix, de se sauver à travers les mailles du filet. Par extension ou analogie, le *mbëkk* désigne la tentative désespérée de passer avant en Europe avant la fermeture annoncée de l'Union européenne.

Le mouvement migratoire dit clandestin est vite passé d'une pratique circonscrite à quelques villages de pêcheurs et secrètement diligentée dans le cadre de stratégies familiales et parentales à un phénomène de masse.

Deux paramètres ont joué de manière concomitante dans l'explosion de la migration clandestine :

- le faible coût de la traversée (400 à 500000 francs CFA soit moins de 1000 €) pour des familles ou les candidats disposés à payer quatre à cinq fois plus ;
- « l'urgence de rentrer en Europe » avant la fermeture alors annoncée de l'espace Schengen par l'Union européenne.

Ainsi que l'indique les slogans repris en cœur par les jeunes - *Barça ou Barsaq* (Barcelone ou la mort) ou encore *Dem ba dé* (partir ou mourir) - les stratégies de passage des frontières qui frisent la folie sont interprétées par les candidats à l'exode comme un refus de la mort sociale. En effet, il apparaît que les candidats à la migration ont une claire conscience du danger qu'ils doivent affronter mais espèrent s'en sortir à la faveur des prières et bénédictions de marabouts, de leurs proches, etc.

II. La migration comme unique alternative à l'absence de perspectives continentale

L'on ne peut guère comprendre les risques pris par les jeunes sur les routes migratoires si l'on ne prête pas attention aux difficiles conditions de vie de familles africaines qui sont désormais rompues dans l'art d'expérimenter les recettes dont le seul but est de faire face au désarroi des familles victimes de la crise multiforme que traversent les pays africains en général, ceux du Sahel en particulier.

1. La migration est au centre des stratégies familiales

L'intime conviction que leur vie n'a de sens que s'ils arrivent, par leur capacité à répondre aux besoins familiaux et communautaires, à la reconnaissance de leur utilité constitue le principal moteur de l'inébranlable détermination des candidats à l'exode. Le témoignage largement partagé tous nos interlocuteurs est fort éloquent: « les voitures, les femmes, les maisons... en somme tout ce qui est beau est réservé aux *Modou* (migrants internationaux). Nous nous sommes déjà morts. La mer, nous le savons, n'a pas de branches mais n'ont n'avons pas d'autre choix ». Entretien avec un jeune de Thiaroye, juin 2006.

2. Le profil des migrants dits clandestins

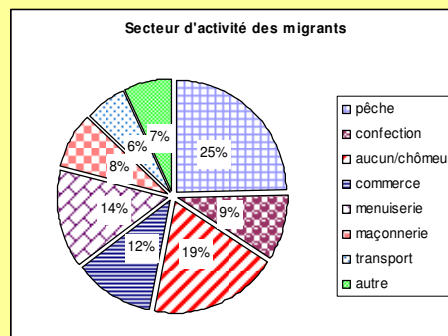
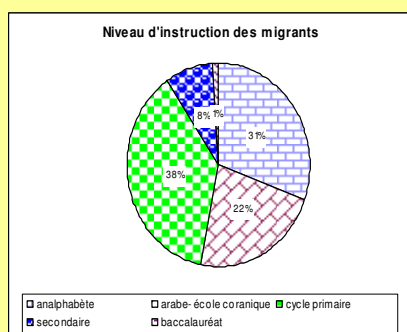
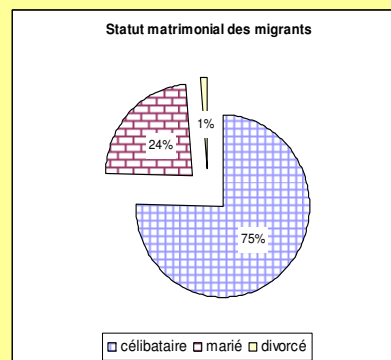
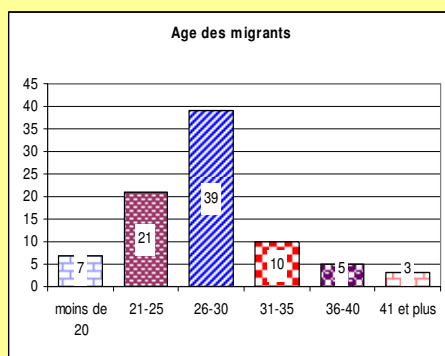
Des d'enquêtes menées auprès d'une population de 85 individus (84 hommes et 1 femme) ayant effectivement pris part à une tentative de débarquement aux

Canaries permettent de cerner le profil des migrants clandestins repérés dans le port d'embarquement de Thiaroye s/Mer.

L'échantillon de 85 individus qui a été isolé aux fins d'analyse plus fine du phénomène est ainsi réparti:

- 46 candidats refoulés ou ayant déjà tenté sans succès la traversée;
- 31 migrants installés en Europe
- 8 morts ou portés disparus.

Les graphiques ci-dessous permettent de cerner les caractéristiques de la population migrante.



Les protagonistes de la traversée sont formés de trois catégories d'individus aux attributions bien définies:

- le convoyeur ou *borom gaal* est le maître d'œuvre de l'opération et son initiateur. Il est souvent un patron de pêche ou un convoyeur d'un jour qui monte le projet

jugé économiquement rentable et se donne les moyens de le réaliser⁵. L'investissement maximum est estimé à 10 000 000 de francs CFA soit environ 15 000 €. Il comprend essentiellement une pirogue : 3 à 4 000 000 francs CFA, deux moteurs hors-bord: 2 000 000 francs CFA, la nourriture à bord (riz, huile, biscuits, eau, etc.) : 1 500 000 francs CFA et le carburant: 3 à 5 000 litres soit 1 200 000 francs CFA ;

- les collaborateurs du maître d'œuvre ou rabatteurs sont ceux qui se chargent, moyennant rétribution de leurs services, de trouver les clients dans leur entourage proche ;

- le capitaine de bateau est un pêcheur expérimenté qui a l'habitude de voyages en haute mer. L'un des capitaines le plus sollicité s'est plusieurs fois rendu au large des îles Cap Vert. Il monnaie son talent et fait appel à des assistants qui ont l'habitude de partir en haute mer avec lui ou qui sont candidats à l'expatriation.

III- Evaluation de la politique euro-africaine de lutte contre la migration dite clandestine

Depuis les événements de Ceuta et Melilla, la frontière européenne s'est tour à tour déplacée des côtes marocaines vers la Mauritanie (mars 2006) puis vers les pays situés plus au sud.

En effet, la politique migratoire européenne⁶ ne peut désormais être menée sans la participation des gouvernements des « pays tampon » qui forment désormais des points de replis des candidats à l'expatriation.

Sous ce rapport, des relations de type nouveau ont vu le jour entre l'Espagne - qui fait figure de gendarme de l'Europe - et des pays sahéliens, le Sénégal et le Mali en l'occurrence.

⁵ La pirogue pouvant contenir plus de 70 personnes qui s'acquittent d'un prix moyen de 400 000 francs soit 28 millions de francs CFA ou 42 000 Euros au moins, la rentabilité de l'opération ne fait l'ombre d'aucun doute.

⁶ Le terme politique migratoire renvoie aux opérations de régularisation des flux, aux mesures destinées à empêcher l'arrivée de nouveaux étrangers. Elle comporte une importante partie législative dont les accords de rapatriement des clandestins et aux programmes de développement qui constituent la monnaie d'échange.

1. Faits et chiffres de « l'assaut des Canaries » par les migrants ouest africains

Les accords conclus par les pays européens avec les pays africains de transit (le Maghreb d'abord l'Afrique saharienne ensuite) ont rendu plus périlleux les routes migratoires vers le Nord ainsi que les modalités du voyage.

Le déplacement de la frontière européenne s'accompagne d'une médiatisation de la migration noire africaine. Celle-ci est inhérente aux drames humains qui en résultent plus qu'au nombre de candidats qui arrivent sur le continent européen (de Haas 2006 1 2007).

Pour avoir une idée du coût humain de la politique européenne d'externalisation du contrôle des frontières, il faudrait ajouter aux 41 000 migrants qui ont débarqué aux Canaries durant l'été 2006, les milliers de candidats perdus en mer ainsi que tous ceux qui sont aujourd'hui encore coincés dans le désert ou dans les camps de rétention.

Les rapatriements de migrants vers leurs pays d'origine ou le dernier pays de transit ont certes provoqué l'indignation des défenseurs des droits de l'homme mais se sont poursuivis au mépris des protestations de plus en plus vigoureuses (CIMADE 2004 ; MIGREUROPE 2006). C'est le cas du ballet aérien qui a permis en juin 2007 de ramener, avec l'appui discret de policiers sénégalais, près de 200 clandestins à Saint-Louis du Sénégal.

2. La coopération euro-africaine ou l'aide contre l'arrêt des flux

Face à l'incontournable collaboration avec les pays du Sud, c'est au plus haut sommet que sont négociés les accords avec les pays sahéliers.

Les récents voyages en terre africaine de J. L. Zapatero et de N. Sarkozy - venus respectivement défendre le *Plan Africa*⁷ et le *concept d'immigration choisi* qui s'est mué en « immigration concertée » - s'inscrivent dans cette perspective. En effet, les autorités politiques européennes semblent avoir compris que leur crédibilité en matière de politique sécuritaire ne se jouent pas uniquement sur leur territoire national mais qu'elle a des implications que seule la coopération avec les pays tiers peut aider à résoudre.

Deux idées sous-tendent les accords conclus au cours des visites officielles qui se sont multipliées depuis 2006:

⁷ Celui-ci qui prévoit, pour la seule année 2006, une dotation de 35 millions d'euros pour le Sénégal et 415 autres pour les autres pays comme la Mali ou la Cap Vert où le souci de nouer une coopération étroite s'est accompagnée d'ouverture d'ambassades.

- La vocation première des accords est de placer la circulation migratoire sous haute surveillance en vue de la contrôler ou de la conformer aux besoins du pays hôte. C'est dans cet esprit que dans le document du 23 septembre 2006 portant accord sur « la gestion concertée » des flux migratoires, la France et le Sénégal s'engagent à accepter et à organiser conjointement, dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, ainsi que des procédures légales et réglementaires en vigueur au Sénégal ou en France, le retour sur leur territoire de leurs ressortissants se trouvant en situation irrégulière sur le territoire de l'une ou de l'autre partie. On notera, dans cet ordre d'idées, que l'Union européenne a dégagé un budget de 10 millions d'euros destinés à soutenir la création, à Bamako, du CIGEM (Centre d'information et de gestion des migrations)⁸ qui vise, entre autres objectifs, de prévenir l'émigration clandestine;

- La seconde ambition des accords proposés par l'Europe vise à appuyer les pays de départ dans la solution du récurrent problème de l'emploi des jeunes. C'est pour cette raison qu'un avenant en date du 25 février 2008 prévoit d'ouvrir le marché du travail français aux ressortissants sénégalais dans 108 métiers, qualifiés et non qualifiés, correspondant à des secteurs divers de l'économie et dont la liste a été établie en tenant compte à la fois des besoins de main d'œuvre de l'économie française et des souhaits exprimés par le Sénégal. Il convient de noter que la compensation financière de 20 millions d'euros versée par l'Espagne au gouvernement du Sénégal, en juin 2007, est en principe affectée au plan REVA⁹ qui tarde à démarrer.

Dès lors que la demande grandissante de mobilité des pays du Sud survient dans un contexte où le protectionnisme migratoire est de rigueur dans les foyers traditionnels d'accueil en particulier ceux du Nord, la réalisation du projet migratoire passe nécessairement par une prise de risque au niveau des « zones tampon ».

C'est d'ailleurs pour conforter ladite zone tampon que la lutte contre l'émigration clandestine, à partir des côtes africaines, est entrée dans une nouvelle phase en août 2006, avec la mise en œuvre effective, par l'Agence européenne pour la gestion de

⁸ C'est l'aboutissement des négociations initiées par la Commission européenne et sanctionnée par la Déclaration conjointe du 8 février 2008.

⁹ Le plan REVA ou Retour volontaire vers l'agriculture est décrié par les candidats à l'émigration. Ces derniers lui reprochent par exemple, de vouloir faire de tailleurs ou de maçons des cultivateurs au lieu de recevoir les projets des véritables migrants clandestins qui se connaissent tous. Propos recueillis auprès d'un Président de regroupement de migrants. Thiaroye sur-mer, juillet 2006.

la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union, d'un plan d'action dénommé *Frontex*¹⁰.

3. Quelques questions en suspens

Les séquelles de la migration clandestine sur leurs acteurs n'ont à ce jour pas fait l'objet d'une évaluation correcte mais force est de constater le phénomène s'est accompagné de problèmes délicats :

- l'impossibilité de reprendre une activité économique a souvent été évoquée par des pour la majorité des 4 691 migrants rapatriés dont 2 femmes qui, au terme d'un ballet aérien d'une semaine, se sont retrouvés à Saint-Louis du Sénégal¹¹;
- l'absence de prise en charge psychologique des rapatriés, des parents de migrants disparus, des orphelins, etc. qui souffrent parfois de graves troubles mentaux ;
- les projets de co-développement tardent à faire leurs preuves même s'ils ne sauraient être perçus comme une panacée. On peut toutefois s'interroger sur le fait que les fonds mis à disposition du Sénégal par l'UE et dont le montant a alimenté de nombreuses controverses ne soient pas en partie reversés au Collectif des femmes contre l'immigration clandestine¹² qui, outre le précieux soutien moral apporté aux candidats malheureux à la migration ou à leurs mères, a initié des activités pourvoyeuses de revenus comme la confection de poupées, la transformation de produits de la mer ou de céréales locales.

En guise de conclusion

L'affirmation des stratégies migratoires dont l'une des caractéristiques principale est leur caractère périlleux découle du fait que le statut de réfugié politique est aujourd'hui accordé avec parcimonie et que la migration internationale de travail est reléguée au rang de parent pauvre de la mondialisation.

¹⁰ Créé en 2004, cet organisme a pour mission essentielle de freiner l'afflux d'immigrés clandestins subsahariens vers les côtes européennes en particulier les îles Canaries.

¹¹ Cette mesure fait suite aux accords conclus par le Sénégal avec le gouvernement espagnol en juin 2007.

¹² La presse nationale et internationale a largement contribué à la médiatisation du phénomène et de son initiatrice – Yaya Bayam Diouf - mais les ressorts profonds de son action n'ont jusqu'ici pas été bien cernés. Nos travaux en cours devraient y contribuer très largement d'autant qu'en plus de l'article publié dès 1996 sur les fondements de la migration dans ledit village celui a fait l'objet de recherche fouillée entre 1982 et 1986.

Pour de plus d'informations, voir : <http://www.matrix.msu.edu/~ucad/papadembafall/maoumy/>

Une telle situation a pour conséquence de dresser les pays du Nord qui investissent de plus en plus dans la mise en place de systèmes de sécurité plus performants et plus coûteux contre les populations des pays pauvres qui ont de plus en plus de mal à satisfaire leurs besoins élémentaires de survie.

S'il peut paraître illusoire de prôner la suppression des frontières internationales, il est permis de penser que l'expérimentation d'une telle disposition au niveau de cercles concentriques comme la région ouest africaine pourrait s'avérer bénéfique pour la communauté internationale. Il s'agit, en effet, d'asseoir les bases d'un développement durable qui favorise l'éclosion des pôles régionaux de développement capables de répondre aux besoins des populations du Sud qui seraient moins tentées de gagner leur pain en hors de leurs terroirs d'origine.

Bibliographie

Alami M'chchi H., 1999 - «Migration clandestine et logiques étatiques » in *La migration clandestine : enjeux et perspectives*, Actes du colloque organisé à la Faculté de Droit de Rabat-Agdal.

Alioua M., 2003 - *Réseaux, étapes, passages, les négociations des subsahariens en situation de migration transnationale. L'exemple de leur étape marocaine à Rabat*. Univ. Toulouse le Mirail : Mémoire de maîtrise.

Ammor F. M., 2004 - «Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement, perception du Sud ». GERM-Maroc/ Mohamédia: Imprimerie Fédala.

Ba C. O., 1995 - "Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise : les Sénégalais au Cameroun", *Mondes en développement*, n°91, tome 23, p. 31-44.

Barre A., 1996 - « La politique marocaine de coopération en Afrique. Essai de bilan », in *Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance*, - Rabat : l'Institut des études africaines.

Barrin J. de, 1991 - « Ces boat-people venus d'Afrique », *Le Monde*, 10 octobre.

Barros L., Lahlou M., Escofier C., Pumares P., Ruspini P., 2002 - L'immigration irrégulière subsaharienne à travers et vers le Maroc. Programme des migrations internationales. Genève : BIT, Cahiers des migrations internationales.

Bayanga W., 2006 - « Du Congo jusqu'aux grillages de Melilla », Communication au Colloque de Genève sur «Mondialisation, migrations et droits de l'homme ».

Bekkar-Lacoste R. & FALL P. D, 2006 - « Les Sahéliens à l'assaut de la forteresse européenne. De la patera marocaine à la pirogue artisanale au départ du Sénégal », *Zénith* n° 47, du 15 au 21 juin: 14-17.

Belguendouz A., 2005 -« Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc », *Culture et Conflits*, n° 57 : 155-219.

Bennafla K., 2002 - « Les frontières africaines : nouvelles significations, nouveaux enjeux », *Bulletin de l'Association des Géographes français* n° 2: 134-146.

Bensaad A., 2005 - « Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge », *Maghreb-Machrek*, n° 185 :13-36.

Bisson J., 2004 - *Mythes et réalités d'un désert convoité: le Sahara*. Paris : L'Harmattan.

Bonte P., 2004 - « Les commerçants « Marocains » et autres dans l'Adrar mauritanien. La vocation commerciale des Maures » (: 231-250), in : Marfaing L. & Wippel S., (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin: Karthala-ZMO.

Bou-el - Moghdad, 1861 - « Voyage par terre entre le Maroc et le Sénégal », *Revue maritime et coloniale*.

Bouilly E. & Marx N. (sous la direction de), 2008 - « Migrations et Sénégal », *Asylon(s)* n°3, mars.

Bruneau M., 2004 - *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris: Anthropos.

Bundu A., 1996 - « La CEDEAO et l'avenir de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest » (:41-62), in Lavergne R. (s/dir.), *Intégration et coopération régionales en Afrique de l'Ouest*. Paris: Karthala-CRDJ.

Choplin A. et Ba Ch. O, 2005 - « Tenter l'aventure par la Mauritanie », *Autrepart* n° 36, (spécial «Migrations entre les deux rives du Sahara ». Paris : A. Colin.

CIMADE, 2004 - *Gourougou, Bel Younes, Oujda: la situation alarmante des migrants subsahariens en transit au Maroc et les conséquences des politiques de l'Union européenne*.

Daniel S., 2008 - *Les Routes clandestines ; l'Afrique des immigrés et des passeurs*. Paris : Hachette.

De Haas H., 2006 - *Trans-Saharan Migration to North Africa and the EU: Historical Roots and Current Trends*. *Migration Information Source*.

De Haas H., 2007 - *The myth of invasion. Irregular migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*. London: IMI Research Report, October.

Escoffier C., 2006 - *Communautés d'itinérance et savoir - circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*. Université Toulouse II : Thèse pour le doctorat nouveau régime de Sociologie et Sciences sociales,.

Fall P. D., 2001 - «Exode et identité: le modèle migratoire lébou» (:185-206), in: *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature offerts au Doyen Oumar Kane*. Dakar : Presses Universitaires de Dakar.

Fall P. D., 2004a - «Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire » (: 277-291), in: Marfaing, L. & Wippel S., (s. dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin: Karthala- ZMO.

Fall P. D., 2004b - "État-nation et migrations en Afrique de l'ouest: le défi de la mondialisation". Paris: UNESCO.

Fall P. D., 2006 - "Travailler en circulant. La circulation en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'ouest à l'Afrique du sud", *Migrations- Société*, vol. 18, n° 107, septembre - octobre.

Fall P. D. & Bekkar-Lacoste R., 2006 - « Les sahéliens à l'assaut de la forteresse européenne », *Zénith Hebdo* n°47.

Fall P. D., 2007 - "The West African Migration Dynamics: Between Change and Status Quo", Paper for the African Migrations Workshop organised by IMI James Martin 21st Century School/University of Oxford & the Centre for Migration Studies/University of Ghana on *Understanding Migration Dynamics in the Continent*. Accra, September 18th-21st.

Follana C., 2004 - "Vers une prise en compte du 'Sud' dans le nouveau cadre de négociation des politiques migratoires?", in 1er Congrès de l'Association Française de Sociologie sur *Réseaux, Migrations et relations interethniques dans un contexte de mondialisation*, 24-27 février 2004.

Gabrielli L., 2007 - « Les enjeux de la sécurisation de la question migratoire dans les relations de l'Union européenne avec l'Afrique. Un essai d'analyse », *Politique européenne*, n° 22 : 149-173.

Grégoire E., Schmitz J., 2000, "Monde arabe et Afrique noire: permanences et nouveaux liens", *Autrepart* n°16, (Afrique noire et monde arabe, continuités et ruptures).

Guibert R., 2004 - *Réseaux commerçants à Khartoum, le cas du suq Libya*. IEP Paris : Mémoire de DEA de Sciences politiques.

Haddad S., 2005 - « Les migrations africaines, enjeu géopolitique libyen », *Maghreb-Machrek*, n° 185 :81-93.

Hammar T., (ed) 1985 - *European Immigration Policy. A Comparative Study*. Cambridge: Cambridge University Press.

Kinana Es-Said, 2005 - La problématique de l'immigration irrégulière subsaharienne : le Maroc interpellé. Centre d'Etudes Internationales : *Questions internationales/Migrations*.

Marfaing L, Wippel S, (eds) 2004 - *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine: Un espace en constante mutation*. Paris/Berlin: Karthala/ZMO.

MIGREUROPE, 2006 - *Guerre aux migrants. Le livre noir de Ceuta et Melilla*. Juin.

Palidda, 1999 - "La criminalisation des migrants », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129 :39-49.

Pastore, Ferruccio. 2005. "The policies for the management of international migrations from the XX to the XXI century. A tale of territorial sovereignties and people on the move," *Genus* n° 3-4 (LXI): 347-367.

Pliez O., 2006 - "Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui, Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara?", *Annales de Géographie*.

Robin N., Lalou R. et Ndiaye M., 1999 - Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux. Rapport national du Sénégal. EUROSTAT/NIDI/IRD.

Zayani A., 2003 - «La libre circulation des personnes et les accords d'association : analyse comparative» in. *Le partenariat euro-maghrébin, les accords d'association entre l'Union Européenne et les pays du Maghreb*. REMALD : Série Thèmes actuels, n° 42.

Samb M. D., 2007 – L'émigration clandestine. Le cas des sénégalais vers les îles canaries à partir de trois sites cibles: Hann, Kayar et Mbour. UCAD de Dakar : Mémoire de maîtrise de géographie, février 2008.

Spijkerboer T., 2007 - "The Human Costs of Border Control", *European Journal of Migration and Law*, n° 9: 127-139.